

Contribution pour la CLCF

L'agriculture est une activité traditionnellement forte en France et elle appuie le développement d'un secteur agro-alimentaire réparti sur tout le territoire, relativement robuste en ces temps de crise mais néanmoins comportant trop peu d'acteurs de taille internationale. Ensemble, ils contribuent fortement à la balance commerciale de la France.

Récemment l'investissement industriel dans ce secteur a essentiellement été tiré par les nouvelles capacités de production dans le secteur non alimentaire et cela devrait continuer à être le cas dans les années à venir. En effet, la demande devrait augmenter pour des produits tels que les plastiques végétaux ou les carburants, et les solvants d'origine biologique. Cela suppose que les efforts d'innovation en cours et à venir permettent de proposer des produits chimiques produits à partir de biomasse végétale et de déchets à des prix compétitifs, car ils seront compatibles avec les réglementations environnementales actuelles (REACH) et à venir (Gaz à effet de serre, biodiversité eau, sols,...). Dans ce secteur, il faut agir pour relancer la croissance.

Or, les politiques spécifiques de soutien public de ce secteur passent majoritairement par la politique agricole commune (PAC) ; et les réglementations sont en général communautaires.

1° Afin de favoriser la croissance verte, une première mesure consiste à soutenir l'inclusion dans les objectifs de la PAC de la contribution des secteurs agricoles et forestiers à l'atténuation des gaz à effet de serre. En parallèle, l'agriculture et la forêt devraient être admises dans les marchés de CO₂ et à plus long terme de la biodiversité.

2° Par ailleurs, l'augmentation continue de la productivité du secteur en France s'est essouffée ces dernières années notamment parce que les efforts d'innovation sur les principales plantes cultivées ou les races animales n'ont pas été en mesure d'anticiper les nouvelles conditions climatiques et écologiques. Il est indispensable de soutenir au niveau national en même temps qu'au niveau européen des efforts exceptionnels de recherche et d'innovation. Ceux-ci ne doivent pas se limiter aux nouveaux systèmes de culture ou d'élevage mais incluent des dimensions d'innovation de rupture (génétique, microbiologies des racines et des sols,...) permettant d'optimiser la productivité dans le respect d'une diversité de pratiques agricoles. Une implication nouvelle de la Politique agricole commune à cette fin devrait être proposée par la France comme condition de la performance future de l'Europe, et de sa capacité à nourrir sa population.